

République française

DEPARTEMENT DU GERS

Séance du mardi 08 avril 2014

Date de la convocation: 03/04/2014

Date d'affichage de la convocation : 03/04/2014

Membres en exercice : 11
L'an deux mille quatorze et le huit avril 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réunie à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 11
Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Olivier FOUCONNIER, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE, Guy CLARAC

Votants: 11

Pour:
11

Secrétaire de séance:
CASSAGNE
Christian

Représentés:

Excusés:

Absents:

Objet: (réf. 5.3) DESIGNATION SYNDICAT MIXTE AGEDI - DE_2014_10

Le Maire fait part au Conseil municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est membre du Syndicat Intercommunal AGEDI, de désigner le délégué au Syndicat,

Le Conseil municipal ouïe les explications du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté Préfectoral DFEAD-3B-98 du 22 janvier 1998 du préfet de Seine et Marne, créant le Syndicat AGEDI,

Vu l'arrêté Préfectoral DRCL-BCCCL du 16 juin 2011, du Préfet de Seine et Marne, autorisant la modification des statuts du Syndicat,

Vu les arrêtés du Préfet de Seine et Marne portant adhésion et retrait des collectivités membres, depuis 1998

Considérant le renouvellement des assemblées délibérantes, la collectivité membre du Syndicat Intercommunal AGEDI doit désigner un délégué A.GE.D.I..

Après un vote,

L'assemblée a désigné

Monsieur, LAMBERT, Eric, résidant au lieu-dit « La côte » 32190 PRENERON, téléphone 06.08.18.09.05. comme représentant de la collectivité au dit syndicat qui sera convoqué à l'Assemblée Spéciale du groupement intercommunal A GE D I.
Fait et délibéré les jour mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Le Maire : Guy FAVAREL.

Date Réception Préfecture
et Publication le : 10/04/2014